

Estuaire/Cocobeach/Tournée parlementaire

Don d'un lot de médicaments au centre médical

PSNB
Ntoum/Gabon

AMBIANCE intense, rythmes du terroir et allégresse générale. Tous les ingrédients étaient au rendez-vous, les 27 et 28 février derniers, dans les quartiers Nianam, Aba, Bissobinam Mbogofala, Vombie, Leme, Mangala, Messambouet, Dambie, Nifang, dans le 1er siège de la commune de Cocobeach et du canton Muni, dans la Noya. Cette cérémonie se voulait conviviale et récréative, à l'occasion de la première tournée de compte-rendu parlementaire du député Fidèle Angoue Mba, jumelée à la remise de don et d'un lot de médicaments au centre médical.

En effet, l'élu du 1er siège de la Noya a expliqué à la population de Cocobeach l'essentiel des travaux effectués à l'Assemblée nationale lors de la 2e session ordinaire (session budgétaire) de l'année 2016.

Hormis le vote du budget, 14 textes ont été adoptés par les députés, et l'élu de



Le député Angoue Mba au centre médical de Cocobeach...



... où il a offert un lot de médicaments.



Le parlementaire...



... s'est également entretenu avec les populations.

Cocobeach a commenté quatre textes pouvant avoir un impact sur la population locale : la loi sur la protection du littoral,

celle sur la protection sociale, sur les sachets biodégradables et la loi sur la promotion de l'énergie solaire.

En outre, Fidèle Angoue Mba a rappelé les missions d'un député : voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et

consentir l'impôt. Les informations sur les audiances avec certains membres du gouvernement : Infrastructures,

Éducation nationale, Énergie, Eaux et forêts. Partout où le député est passé, le scénario était le même : mot de bienvenue, intervention d'un chef de quartier. Les doléances étaient aussi les mêmes, concernant l'emploi des jeunes, sollicitation des micro-crédits par les femmes pour renforcer leurs activités génératrices de revenus, les aires de jeux pour occuper les jeunes, les structures sanitaires, l'éclairage public très insuffisant, sans oublier l'état des routes en dégradation très avancée, etc. Fidèle Angoue Mba n'a pas hésité à répondre aux intervenants en les rassurant de garder espoir. Pour joindre l'utile à l'agréable, le parlementaire a remis des aides financières, des vivres et quelques calendriers aux populations. En retour, il a été gratifié de volailles, banane, etc.

Par ailleurs, le centre médical a reçu, dans la foulée, un lot de médicaments, évalué à plusieurs millions de nos francs, un don du député.

Ngounié/Mouila/Protection de la nature

Cerner les menaces sur le patrimoine forestier gabonais

F. N.
Mouila/Gabon

L'atelier animé conjointement par l'ONG Conservation Justice et le parquet de Mouila, était destiné aux magistrats, forces de sécurité et de défense, ainsi qu'aux agents des Eaux forêts et des parcs nationaux

UN atelier de formation et d'information à l'attention des magistrats, forces de sécurité et de défense, fonctionnaires des Eaux et forêts ainsi que des agents des parcs nationaux, s'est tenu le 3 mars dernier à la Cour provinciale des comptes de Mouila.

Organisé par l'organisation non gouvernementale (ONG) Conservation Justice (CJ), avec l'appui du procureur de la République et du directeur provincial des Eaux et forêts de la Ngounié, Thomas Mvou Biyogo, cet atelier a abordé plusieurs thématiques : le désastre de l'exploitation illégale du bois ; le trafic international de la faune sauvage : les dangers du braconnage ; l'essentiel de la procédure pénale, compétence des officiers et agents de police judiciaire (OPJ/APJ) et généralités sur la déontologie au tra-



Les Forces de sécurité et de défense.



Le juriste de l'ONG Conservation Justice, Fredy-Gaël Essimengane, pendant son intervention.



Les officiels.



Les participants.

vail, ainsi que la rédaction du procès-verbal et les mentions obligatoires en matière des eaux et forêts. En ouvrant l'atelier, le procureur de la République de Mouila, Félix Minko Nkoundi, assisté du procureur adjoint Diane Maurice Mbie, a expliqué aux

participants le bien-fondé de cette rencontre qui permettra, a-t-il dit, le renforcement des capacités en compétences générales chez les OPJ/APJ, des compétences spéciales chez les agents des Eaux et forêts et des parcs nationaux. Ce qui devrait interpeller les uns

et les autres à la préservation des ressources naturelles, et l'occasion d'apprendre et de comprendre l'importance de la nature. Aussi, durant toute une journée, les participants ont-ils suivi des exposés très enrichissants, abordés

respectivement par les représentants du parquet de Mouila, et les juristes de l'ONG Conservation et Justice, Bertrand Ondo Abaga et Fredy-Gaël Essimengane. De même, la diffusion de supports documentaires dans chaque cas, notamment la faune sauvage

et le braconnage avec le trafic de l'ivoire ou celui du bois, par exemple, a permis davantage de présenter l'ampleur de la situation, au Gabon ou dans les pays de la sous-région.

C'est pourquoi, le but premier de cet atelier est de permettre aux participants de renforcer ou d'acquérir les rudiments fondamentaux régissant les activités forestières et de chasse en République gabonaise. Mieux, cerner les menaces qui pèsent sur le patrimoine de la forêt gabonaise à travers quelques généralités sur l'éthique et la déontologie en matière d'infractions, notamment le décret d'application portant Code forestier.

C'est donc sur une note de satisfaction générale des magistrats, des gendarmes venus de toutes les brigades de la province de la Ngounié, des militaires, ainsi que des agents des Eaux et forêts et des parcs nationaux, que l'atelier a pris fin.

A charge, désormais, à ces différents acteurs intervenant dans la chaîne de protection de la nature, de répercuter auprès de leurs administrations respectives, les enseignements reçus.